



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cormorans

Question écrite n° 120883

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable quant aux dégâts importants qu'entraîne la prolifération des cormorans sur la faune piscicole. Si le département des Ardennes régule la population des cormorans, il semblerait qu'en Belgique cela ne soit pas le cas. Il lui demande des éléments d'information quant à la position et à la pratique de la Belgique en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120883

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2802